



Avec le soutien de :



Fonds social européen

REPÉRAGE DE 20 FONDATIONS D'ENTREPRISES POUVANT INTERVENIR EN FAVEUR D'ASSOCIATIONS CULTURELLES DE PROXIMITÉ

Claire Andrieu et Luc de Larminat (Opale – CNAR culture), juin 2005

<http://www.culture-proximite.org/doc/fondations.html>

De plus en plus d'associations se retrouvent dans l'obligation de rechercher de nouvelles "pistes" de financement au-delà de leurs partenaires institutionnels historiques, et donc de se poser la question du mécénat, notamment via les fondations d'entreprises.

La loi du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, rend plus aisées les modalités de création d'une fondation. Aussi, en 2004, 18 nouvelles fondations d'entreprises se sont créées au lieu de 3 ou 4 par an les années précédentes.

Pour que les associations culturelles se repèrent plus facilement parmi les nombreuses fondations d'entreprises – plus de 200 sont repérées par l'Admical (1) – ce document apporte des informations synthétiques sur 20 fondations d'entreprises pouvant intervenir en faveur du secteur associatif culturel de proximité. **Ces fondations agissent au niveau national et privilégient les thèmes de l'emploi et de l'action culturelle.** Nous avons donc exclu les fondations d'entreprises axées sur les événements ou les institutions culturelles dites de prestige, comme la Fondation CCF pour la photographie ou la Fondation EDF qui finance particulièrement la mise en lumière de monuments historiques, ou encore les fondations trop locales : Fondation Caisse d'Épargne Auvergne Limousin pour la sauvegarde du patrimoine, Fondation Crédit Agricole « Agir en Charentes-Périgord » etc...

(1) Association pour le Développement du Mécénat industriel et commercial qui publie notamment le Guide du mécénat d'entreprise. Vous trouverez sur le site <http://www.admical.asso.fr> de nombreuses informations sur les fondations d'entreprise et sur le mécénat d'entreprise en général. La Mission mécénat du ministère de la Culture et de la Communication constitue également une source d'information incontournable : <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/mecenat/mecenat.htm>.

Tableau synthétique des fondations

Le tableau ci-dessous permet de retrouver pour chacune des fondations repérées :

- **Les thématiques privilégiées par les fondations** : fondations privilégiant les projets favorisant l'emploi, fondations soutenant des projets se déroulant dans des quartiers, fondations axées sur la solidarité-l'insertion, fondations centrées sur des disciplines artistiques spécifiques.
- Des informations sur le **nombre de projets soutenus par an**, le **taux d'acceptation des projets** quand il est indiqué, les **fourchettes de montant des subventions** accordées, le **nombre de commissions par an** d'étude des projets soumis à la fondation.

Vous pouvez consulter une fiche descriptive pour chaque fondation en vous reportant au numéro indiqué avant le nom de la fondation. Vous trouverez à l'adresse web suivante des liens vers les sites Internet de chacune de ces fondations : www.culture-proximite.org/doc/fondations.html

		Emploi	Quartiers	Solidarité	Public ou discipline spécifique	Nb de projets soutenus par an	Taux d'acceptation des projets	Montant	Nombre de commissions par an
1	Fondation de France								
2	Fondation Macif					150-200	/	6300€	5
3	Fondation Chèque Déjeuner				Lutte contre l'illettrisme	50	/	5000€	6
4	Fondation Crédit Coopératif					40	/	3000/8000€	1
5	Fondation Vinci					60	25%	15000€	4
5	Fondation Kronenbourg					15	4%	5000/20000€	Toute l'année
7	Fondation Nuage					6	/	/	2
8	Fondation RATP					36	/	/	/
9	Mission Mécénat CDC				Enfants / personnes âgées	50	/	1500/15000€	Toute l'année
10	Fondation Auchan					/	/	/	2
11	Challenge des quartiers					3	/	15500€	1
12	Carrefour solidarité					2000	57%	/	/
13	Fondation Gaz de France				Lutte contre l'illettrisme	/	/	Au projet	2
14	Crédit Mutuel pour la lecture				Lecture / Lutte contre l'illettrisme	/	/	Au projet	/
15	Fondation La Poste				Ecriture	/	/		/
16	Fondation Crédit Agricole "Pays de France"				Patrimoine	40	/	Au projet	/
17	Fondation France Telecom				Musique vocale	150	10%		4
19	Eveil et jeux				Jeux / Jeune public	15	/	4200€	4
19	Fondation Mutuelles du Mans				Handicap	30	/		2
20	Fondation Banque Populaire				Musique savante / Patrimoine	30	/	5000/50000€	/

1. FONDATION DE FRANCE

CHAMP D'INTERVENTION	ÉLIGIBILITÉ	PISTES DE POSITIONNEMENT
<p>Appel à projets de la Fondation de France 2005, dans le cadre de son programme Emploi, sur le thème « <u>Dynamiques collectives : quand vos initiatives créent de l'emploi</u> ».</p> <p><u>Sont concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les services aux personnes fragilisées (dont coopératives d'activité et d'emploi) - Les services à la collectivité (dont activités culturelles, touristiques ludiques développées dans des zones défavorisées) - La production de biens ou services accessibles à des personnes à faible pouvoir d'achat (dont bars/restaurants associatifs <i>chantiers d'insertion</i>, - <i>Les créations d'entreprises y compris entreprises individuelles permettant de créer son emploi</i> <p><u>Ne sont pas concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les projets n'ayant aucun caractère économique, ou entièrement subventionnés (prestations gratuites, mise en réseau d'acteurs locaux, services classiques d'accompagnement des créateurs ...) - <i>Les projets d'insertion par l'économique</i> <p style="text-align: center;">www.fdf.org</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de montant prédéfini. <p><u>Critères</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Être une association, SCIC, ou Scop. <i>À noter : la fondation peut financer des actions (études notamment) conduites par des réseaux et des regroupements d'acteurs à l'échelle nationale, s'il s'agit de favoriser les échanges entre les structures regroupées, la capitalisation et les transferts de savoirs, afin d'apporter un appui aux porteurs d'initiatives et donner une visibilité à leur secteur d'intervention.</i> - Être un projet socialement utile : avoir été construit en fonction des besoins locaux et en complémentarité des services existants, avoir un caractère innovant du projet compte tenu du territoire où il est implanté. - Être un projet collectif (Valeurs partagées (fonctionnement démocratique)) - Créer des emplois pérennes et de qualité (en particulier lorsqu'il s'agit de personnes en difficulté face à l'emploi) - Avoir une dimension économique et mobiliser plusieurs sources de financement <p style="text-align: center;">• Date limite : le 2 septembre 2005</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Ce que la fondation peut financer :</u> <i>Les études pré-opérationnelles, les investissements matériels et immatériels, la formation des salariés et/ou des bénévoles, une aide ponctuelle au fonctionnement lors du démarrage ou de la consolidation/professionnalisation du projet, à condition que la perspective de ressources substitutives à cette subvention soit crédible.</i> • <u>Ce qu'elle ne financera pas :</u> <i>Le fonctionnement régulier des organismes dont les emplois d'encadrement, la part des salaires des emplois aidés, non-prise en charge par l'État, les études de faisabilité, les demandes concernant des difficultés financières passagères ou chroniques.</i> • Au niveau régional, cet appel à projets ne concerne que Bretagne, Picardie, Nord-Pas de Calais, Pays de la Loire, Aquitaine, Lorraine-Alsace, Rhône-Alpes et Provence). • Pour les actions d'envergure nationale ou portées par des têtes de réseau, ou fédérations, les demandes sont à envoyer directement au siège.

2. FONDATION MACIF

CHAMP D'INTERVENTION	ÉLIGIBILITÉ	PISTES DE POSITIONNEMENT
<p>La Fondation MACIF a pour objet d'inscrire dans la durée les projets d'économie sociale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Les critères</u> : être dans une démarche entrepreneuriale, la pérennisation des emplois, l'hybridation des ressources, l'existence d'un partenariat privé ou public, la proposition d'un modèle de développement économique et social nouveau, la non-lucrativité, la dimension collective du projet. <p style="text-align: center;">www.fondation-macif.org</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 150 et 200 projets aidés par an avec une moyenne de 6.300 euros d'aide par projet. • Axe très fort sur l'emploi (« en moyenne, chaque projet a généré 5 emplois »). L'aspect culturel de l'activité n'est pas avancé. • <u>Exemple de projets aidés</u> : Telemillevaches (TV sur 123 communes). Les projets aidés concernent beaucoup l'insertion. Des conventions nationales ont été signées avec le réseau des boutiques de gestion, CNLRQ, le réseau Jardins de Cocagne, etc. • Les aides apportées ne sont pas réservées aux projets en phase de démarrage, mais peuvent concerner des projets déjà existants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les comités d'engagement se réunissent quatre à cinq fois par an. • La fondation est organisée en 11 délégations régionales. • Il n'existe pas de dossiers types de participation. • Délai de réponse entre deux et trois mois.

3. FONDATION GROUPE CHÈQUE DÉJEUNER

CHAMP D'INTERVENTION	ÉLIGIBILITÉ	PISTES DE POSITIONNEMENT
<p>La Fondation Groupe Chèque Déjeuner soutient des projets innovants, performants et agissants contre toutes formes d'exclusion. Son action se concentre sur trois grands secteurs, pour la réinsertion et le maintien des liens sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les emplois de proximité stables, durables - La lutte contre l'illettrisme - L'accès à la culture. <ul style="list-style-type: none"> • La Fondation a vocation de faire émerger une vraie solidarité de proximité. La priorité est donnée aux initiatives locales ciblées, des actions simples, directes, dont les effets sont immédiatement appréciables. • Un impact fort et durable sur l'emploi est l'un des critères majeurs d'éligibilité <p style="text-align: center;">www.fondationgroupecheqdejeun.com</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Fondation accorde en principe des aides matérielles, 5 000 E environ, mais a pu financer quelques études de faisabilité (par exemple pour un restaurant d'insertion à hauteur de 5000 E). 43 projets ont été aidés en 2003. • <u>Exemples de projets aidés</u> : Beaucoup d'associations d'insertion par l'économique, chantiers d'insertion, mais aussi un café culturel s'étant toujours positionné en faveur de l'emploi de proximité, ayant créé des postes de façon privilégiée pour des habitants du quartier, et dont le rôle est bien de favoriser l'accès à la culture, <i>Trait d'Union</i>, espace de rencontre entre les cultures, Association temps libre dont l'objet est de susciter et promouvoir les activités de temps libre des habitants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Régularité des commissions (tous les deux mois).

4. FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF

CHAMP D'INTERVENTION	ÉLIGIBILITÉ	PISTES DE POSITIONNEMENT
<p>La Fondation Crédit Coopératif décerne chaque année depuis 1982 les Prix et Trophées de l'initiative en économie sociale, destinés à distinguer des initiatives ou des actions exemplaires novatrices au plan économique, technologique, social et/ou culturel</p> <p>http://www.groupe.credit-cooperatif.coop/fondation_cc.html</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ne concerne pas les projets mais les structures mises en place depuis au moins un an. • Prix régionaux : 3.000 euros / Prix national : 8.000 euros. • Critères : originalité au plan économique, social, culturel, exemplarité, intérêt général, utilité sociale, ouverture sur le plan européen, international, pérennité de l'initiative. • <u>Exemples de projets aidés</u> : Théâtre de l'Unité, association Cirqu'oui. 	<ul style="list-style-type: none"> • Date limite en mars pour les régions et mai pour le national.

5. FONDATION VINCI

CHAMP D'INTERVENTION	ÉLIGIBILITÉ	PISTES DE POSITIONNEMENT
<p>La Fondation Vinci pour la cité soutient des projets citoyens et solidaires visant à améliorer la qualité de la vie dans la ville, notamment l'implication des habitants sur leurs lieux de vie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elle finance aussi des personnes morales porteuses de projets d'insertion. • Le caractère durable du projet est une condition importante. • La possibilité d'implication d'un salarié du groupe est également un des critères. <p>www.vinci.com/fondation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • De création récente (2002), la Fondation Vinci est moins sollicitée que d'autres. Les chances sont a priori plus importantes que pour d'autres fondations, pour l'instant, un projet sur quatre est retenu, 60 par an sont aidés. • Les aides sont significatives : jusqu'à 15.000 € et couvrent les dépenses d'investissement au démarrage d'une activité ou pour une activité existante. • <u>Exemples de projets financés</u> : plusieurs cafés à thème, VS Art "Des objets à paroles" : film réalisé par 7 détenus de la prison de Fresnes, qui raconte par la vidéo le quotidien de leur incarcération. Dell'arte association organisant des événements culturels sur les quartiers du Mirail à Toulouse et proposant des ateliers de danse africaine, hip-hop, percussions. La fondation a aussi aidé Arts et développements (ateliers de peinture en plein air dans les quartiers), l'association Tamérantong (théâtre), des régies de quartier, des espaces publics numériques dans des quartiers d'habitat social... 	<ul style="list-style-type: none"> • Le soutien financier étant clairement indissociable du partenariat humain, il faudra être ouvert aux diverses formes d'implication possible d'un des salariés du groupe Vinci. À noter : une demande sur trois est transmise directement par un salarié d'un groupe. • L'équipe de la fondation réalise une première sélection sur dossier. Si la demande correspond aux critères, l'équipe de la Fondation mobilise un salarié d'une entreprise du Groupe Vinci (le "pilote"). Celui-ci, accompagné d'un membre de l'équipe de la Fondation, rencontrera alors les membres de la structure qui porte le projet. • Une fois par trimestre, un Comité de Sélection se réunit et décide de l'attribution des subventions.

6. FONDATION KRONENBOURG

CHAMP D'INTERVENTION	ÉLIGIBILITÉ	PISTES DE POSITIONNEMENT
<p>La Fondation des Brasseries Kronenbourg soutient des créations d'entreprises dont l'objet est l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation d'exclusion. Projets qui génèrent du lien social et de la convivialité. Depuis 1996, soutien aux « entrepreneurs sociaux » dans les quartiers difficiles ou villages isolés (cafés-musiques, espaces jeunes).</p> <p style="text-align: center;">http://www.brasseries-kronenbourg.com/corporate/entreprise_engagee/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à l'investissement de départ ou au développement d'un projet déjà existant. • Aide financière mais aussi mobilisation bénévole de ses salariés. La fondation privilégie les projets qui expriment un souhait de partenariat humain au-delà de l'appui financier. • Montant de 5.000 à 20.000 euros. • Exemple de projets aidés : le café social, café pour migrants âgés à Paris. • Privilégie les projets conciliant au mieux les objectifs d'insertion, de convivialité et de réussite économique • Soutient projets pérennes, critères de personnalité du porteur, qualité du volet social, viabilité économique (part des fonds propres, solidité de l'étude de faisabilité), nombre et type d'emplois créés, originalité projet démarche secteur ou zone ...). 	<ul style="list-style-type: none"> • 15 projets sont aidés par an sur 400 demandes. • Étude des projets tout au long des années avec un temps de réponse de 1 à plusieurs mois.

7. FONDATION NUAGE

CHAMP D'INTERVENTION	ÉLIGIBILITÉ	PISTES DE POSITIONNEMENT
<p>La Fondation Nuage soutient les associations culturelles intervenant dans les quartiers sensibles d'Île-de-France, touchant des adolescents entre 12 et 20 ans, et proposant une activité de création artistique, avec une « <i>pédagogie citoyenne, valorisante, développant confiance en soi et respect des autres</i> »</p> <p style="text-align: center;">www.nuage-france.org</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 6 lauréats par an en moyenne • Critères préférentiels : être bien intégré au tissu local (associations, pouvoirs publics), connaître et suivre les participants au projet, dépasser la simple sensibilisation à une pratique artistique, avoir une durée significative (plus de 6 mois), être reconduit d'une année sur l'autre. • <u>Exemples de projets aidés</u> : Association Courant d'art frais (Paris) : création spectacle théâtre et marionnettes avec des enfants et adolescents, Indans'cité : ateliers de danse moderne jazz à plus de 120 adolescents d'Aubervilliers (93). 	<ul style="list-style-type: none"> • Deux sessions par entre octobre et janvier. • Ne pas hésiter à les contacter.

8. FONDATION RATP POUR LA CITOYENNETÉ

CHAMP D'INTERVENTION	ÉLIGIBILITÉ	PISTES DE POSITIONNEMENT
<p>Le but de la Fondation RATP pour la citoyenneté est de contribuer au développement de l'acquisition des valeurs de citoyenneté par des jeunes en difficulté, particulièrement autour de trois thèmes : l'apprentissage de la citoyenneté, les liens intergénérationnels, l'accès à la culture. L'autre axe est l'insertion sociale et professionnelle.</p> <p style="text-align: center;">www.ratp.fr/fondation/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ce sont les dimensions "civisme" et "citoyenneté" qui sont les plus importantes. Les projets doivent aussi se dérouler en Ile de France, et de préférence dans une zone desservie par la RATP et s'inscrire dans la durée. • 36 projets ont été aidés en 2003. • <u>Exemples de projets soutenus :</u> <i>Tendanse</i> (Bondy, 93) Réalisation d'un spectacle de danse, théâtre, musique et cirque avec 40 jeunes de 2 collèges et des centres de loisirs de la ville. Les jeunes et leurs familles sont le thème majeur du projet, avec un travail sur la mémoire et le partage. Ou encore <i>Cinéma du Palais</i> : parcours éducatif autour de films sur le thème « l'adolescent et son époque » à destination des établissements scolaires (1500 élèves concernés) ou encore un projet sur Plaine Commune mené par l'Académie Fratellini. 	

9. MISSION MÉCÉNAT DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

CHAMP D'INTERVENTION	ÉLIGIBILITÉ	PISTES DE POSITIONNEMENT
<p>La mission mécénat de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) au sein d'un axe Solidarité, propose un programme de soutien aux actions culturelles dans les quartiers défavorisés, en lien avec la politique de la ville. Depuis 2004 un nouveau champ s'ajoute à celui-ci : l'enfance en difficulté et les personnes âgées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La CDC souhaite contribuer à renforcer la cohésion sociale dans les villes, faciliter la mobilisation des énergies des habitants, des jeunes en particulier, en soutenant leurs initiatives. • Sur un autre créneau, la CDC soutient la danse et en particulier la jeune création en milieu urbain. <p>http://www.caissedesdepots.fr/FR/mecenat/index.php</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Mission mécénat de la Caisse des Dépôts finance près de 200 projets par an pour des aides financières qui vont généralement de 1.500 à 15.000 €. • Habituellement, les projets peuvent être soutenus jusqu'à 3 ans maximum. Dans tous les cas, la Caisse des Dépôts plafonne son aide financière au niveau de ce qu'apporte la collectivité territoriale la plus importante. • Axes Participation des habitants et Insertion des jeunes. • <u>Exemples de projets aidés :</u> La Laiterie (Strasbourg) Projet de création avec 17 jeunes danseurs hip hop du quartier de l'Elsau. Le théâtre Incarnat (Argenteuil) a réalisé, de janvier à juin 1998, avec les habitants d'Argenteuil, un travail d'écriture et de représentation théâtrale à partir de la narration de leur vie quotidienne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le traitement d'une demande prend entre 1 et 3 mois. • Avant de déposer un dossier, il est préférable de contacter la délégation régionale, et notamment l'équipe territoriale qui s'occupe de votre département. • Pour la danse (des compagnies comme Accrorap et Käfig ont ainsi été aidées), contacter la cellule Danse à Paris.

10. FONDATION AUCHAN POUR LA JEUNESSE

CHAMP D'INTERVENTION	ÉLIGIBILITÉ	PISTES DE POSITIONNEMENT
<p>La Fondation Auchan, sous l'égide de la Fondation de France apporte son soutien aux projets en faveur de la jeunesse s'inscrivant dans le long terme.</p> <ul style="list-style-type: none"> La Fondation intervient en priorité dans les domaines suivants : l'animation et l'insertion dans les quartiers, la prévention en matière de santé des jeunes, les interventions en direction du cadre de vie et l'accès aux nouvelles technologies ("40 déclics pour un clic") <p>www.auchan.fr (rubrique : "Entreprise et emplois" puis "Une entreprise responsable")</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les projets présentés doivent impérativement s'adresser aux jeunes et entrer dans un domaine prioritaire de la Fondation Auchan. La Fondation a certaines préférences pour : les projets nouveaux (par rapport aux actions habituelles du candidat), les projets qui impliquent des salariés Auchan, les projets qui se déroulent à proximité d'un hypermarché Auchan. La Fondation Auchan préfère de véritables partenariats, où le magasin et les salariés sont sollicités durant l'action. <u>Exemples de projets financés</u> : <i>Comme la lune</i> Comédie "écologique-musicale" de sensibilisation à l'environnement, à destination des élèves d'écoles situés dans des quartiers défavorisés ou en zone rurale. <i>Les quais de la mémoire</i> (Nantes) : atelier cinématographique dans un quartier. 	<ul style="list-style-type: none"> Avant de vous lancer dans le processus de candidature, nous vous recommandons de contacter la Fondation Auchan, afin de vous assurer que votre projet est éligible. Deux appels à projet sont organisés chaque année, les décisions étant prises en mai et novembre.

11. LE CHALLENGE DES QUARTIERS

CHAMP D'INTERVENTION	ÉLIGIBILITÉ	PISTES DE POSITIONNEMENT
<p>Le Challenge des Quartiers est soutenu par Philip Morris France SAS, dans le cadre de sa politique de mécénat. Il a pour objectif d'encourager et de valoriser les initiatives développées dans les quartiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères : Être une association loi 1901, indépendante de toute institution, s'adresser à un public d'adultes exclusivement, avoir pour ambition de répondre aux vrais besoins collectifs des habitants du quartier, avoir pour principal objectif le maintien ou la création du lien social dans le quartier par des actions de proximité (insertion, formation professionnelle continue, amélioration lien social). <p>www.adelie-evenements.com</p>	<ul style="list-style-type: none"> Tous les ans, seulement 3 projets associatifs sont récompensés. Les associations récompensées reçoivent chacune : une dotation de 15.500 €, le parrainage d'une personnalité (pour les aider à se développer et apporter une partie de son temps pour les soutenir), une assistance pour la promotion et la présentation de leur projet. <u>Exemples de projets primés</u> : <i>Culture Sans Frontière</i> (Boulogne-Billancourt, 92) : aménagement d'une bibliothèque au Sénégal, <i>association Médian</i> (Pont de Cheruy, Isère) : création d'un studio d'enregistrement radio pédagogique. 	<ul style="list-style-type: none"> Les appels à projets sont gérés par une société externe : Adélie Evénements. Pour les dates actualisées, nous vous conseillons de les contacter directement. Le Comité de sélection change chaque année. Il est composé de personnalités médiatiques ayant déjà parrainé des projets et d'experts du social ou de la politique de la ville. Il est chargé de la sélection et de la mise en relation des associations retenues et de leur parrain.

12. FONDATION CARREFOUR SOLIDARITÉ

CHAMP D'INTERVENTION	ÉLIGIBILITÉ	PISTES DE POSITIONNEMENT
<p>La Fondation Carrefour solidarité s'inscrit dans la lutte contre l'exclusion, soutenant les projets du domaine de l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les projets culturels peuvent être aidés en tant qu'outil pour une finalité sociale d'insertion en direction des publics les moins favorisés. • Carrefour souhaite s'impliquer dans l'environnement et la proximité de ses magasins. • Les axes les plus financés restent l'accompagnement de personnes âgées, handicapées, l'éducation et la santé <p>http://www.carrefour.fr/minisites/solidarite/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Fondation aide surtout des associations caritatives, des écoles, hôpitaux et centres sociaux. • Bien qu'il n'y ait pas de spécificité culturelle, on peut voir parmi les projets aidés : l'ouverture d'un atelier multimédia dans une maison de quartier, le théâtre de l'éveil, un projet mené par le café-musique la Pêche à Montreuil (93)... • Carrefour Solidarité semble attentif aux critères quantitatifs et insiste sur le fait que les projets aidés seront évalués. • Le lien avec un magasin Carrefour est préférable, mais ne semble pas rédhibitoire • La Fondation apporte des aides matérielles diverses à quelque 2000 associations par an (les frais de fonctionnement et rémunérations ne sont pas éligibles, ni l'édition d'ouvrages, la réalisation de supports audiovisuels ou l'organisation de séminaires), le montant moyen n'est pas fixé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire le tour des adhérents pour voir si certains n'ont pas des liens avec Carrefour, en tant que client privilégié ou salarié. • Les commissions se réunissent une fois par mois. • En 2004, 57 % des demandes auraient reçu une réponse positive.

13. FONDATION GAZ DE FRANCE - SOLIDARITÉ

CHAMP D'INTERVENTION	ÉLIGIBILITÉ	PISTES DE POSITIONNEMENT
<p>Pour prévenir l'exclusion, favoriser l'insertion, former à la citoyenneté, la Fondation Gaz de France-Solidarité agit dans les cités et les communes rurales isolées avec l'objectif majeur de lutter contre l'illettrisme comme moyen d'ouvrir à la culture.</p> <p>Elle aide ainsi des associations qui proposent des ateliers d'expression et de création « innovants par leur méthode et leur contenu ».</p> <p>http://www.gazdefrance.com/FR/public/page.php?idespace=4</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une bibliothèque de rue, la Compagnie Zarina Khan à Paris ont ainsi été aidées, ou encore l'association La Source, qui combat l'isolement en milieu rural et accueille des jeunes en marge du système scolaire pour les ouvrir sur l'art et la création. • L'aide est apportée sur un projet. • Pas de montant fixé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Commissions deux fois par an.

14. FONDATION DU CRÉDIT MUTUEL POUR LA LECTURE

CHAMP D'INTERVENTION	ÉLIGIBILITÉ	PISTES DE POSITIONNEMENT
<p>La Fondation du Crédit Mutuel pour la Lecture a pour objet, par sa vocation à la fois culturelle et sociale, de soutenir ou d'initier des actions nationales ou régionales d'envergure permettant d'inciter tous les publics à la lecture. Privilégiant les actions de terrain, elle s'attache à soutenir des projets autour de trois grands axes.</p> <p>- Lire la ville : actions ponctuelles pour projets impliquant élèves de la maternelle au lycée sur la possibilité de porter un nouveau regard sur son environnement et une sensibilisation à la citoyenneté.</p> <p>- Vaincre l'illettrisme et Prévenir l'illettrisme La voix des Lettres (initiatives visant à promouvoir la littérature et la poésie.)</p> <p style="text-align: center;">www.cmutuel.com/fondation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Fondation a déjà aidé des associations de lecture pour tout-petits comme <i>Lire à Paris</i> (30 animatrices-lecteurs), mais aussi <i>Livres en ballades</i>, <i>Destination Lecture</i> clairement positionnés sur la lutte contre l'illettrisme. Autres exemples de projets aidés : <i>Maison de la banlieue d'Athis Mons</i>, <i>Association Paroles de Rochelais...</i> • La Fondation est très sollicitée pour les projets sur Paris. • La Fondation ne finance pas d'investissement matériel, notamment fonds de bibliothèque (mais pourra par exemple financer la rémunération d'un intervenant). • Pas de montant fixé. Il dépend de l'action proposée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre contact avec l'une des 18 délégations régionales.

15. FONDATION LA POSTE

CHAMP D'INTERVENTION	ÉLIGIBILITÉ	PISTES DE POSITIONNEMENT
<p>Créée en août 1995 et placée sous l'égide de la Fondation de France, La Fondation La Poste mène de multiples actions culturelles en matière notamment de promotion de l'écriture : manifestations, aide à l'écriture, aide à la jeune chanson française, soutien à l'édition, création d'un fonds épistolaire...</p> <p style="text-align: center;">http://fondationlaposte.org/actualite.cfm</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exemple de projets aidés : <i>festival Les Nuits de la Correspondance</i> à Manosque, <i>festival de la correspondance</i> à Grignan. • Près de 500.000 euros de budget annuel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour toute demande de soutien concernant des projets culturels liés au domaine de l'écrit, envoyer un dossier à la Fondation La Poste.

16. FONDATION CRÉDIT AGRICOLE "PAYS DE FRANCE"

CHAMP D'INTERVENTION	ÉLIGIBILITÉ	PISTES DE POSITIONNEMENT
<p>Le Crédit Agricole a créé, en 1979, la Fondation "Pays de France" entièrement orientée vers le développement local. Elle participe, par des subventions, à la préservation ou à la renaissance du patrimoine de proximité des régions françaises, dans le but de maintenir ou rétablir une activité économique locale, le plus souvent par le développement du tourisme. Ses thèmes d'intervention sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La préservation, la restauration et la réutilisation du patrimoine bâti. • La création, l'agrandissement et l'enrichissement de musées et d'écomusées • La mise en valeur de sites ou de zones naturelles • La sauvegarde du patrimoine artistique et culturel (ex : peintures du Parlement de Bretagne...). • La préservation des témoignages de l'économie rurale et maritime ancienne. • Des opérations d'animation locale et de maintien des métiers de tradition (centres culturels ruraux, fermes pédagogiques, centres ruraux d'aide par le travail, maisons régionales de métiers...). <p style="text-align: center;">http://www.credit-agricole.fr/partenariats/autres/fondation-sommaire.shtml</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'aide financière accordée vient souvent compléter un programme de financement. C'est l'investissement qui est favorisé, et non le fonctionnement. • L'objectif est d'aider le démarrage d'un projet qui deviendra pérenne, « non d'en assurer la pérennité ». • Pour être retenus, les projets doivent nécessairement s'inscrire dans la durée et être « de taille raisonnable ». • Le critère décisif d'attribution de la subvention est celui de l'impact du projet sur l'économie locale. L'idéal étant, bien sûr, que le projet soit directement créateur d'emplois. • À ce jour, ce sont plus de 730 projets qui ont reçu les concours de la Fondation, pour un montant global de 18 millions d'euros. • Chaque année, 35 à 40 projets sont sélectionnés, dans toutes les régions de France. • <u>Exemples de projets aidés</u> : des micro-projets, comme l'achat d'un alambic pour l'écomusée de la maison champenoise, jusqu'aux projets plus ambitieux, comme la contribution de la Fondation à la restauration du Parlement de Bretagne après son incendie ou la reconstruction de la frégate de La Fayette "L'Hermione". 	<p>Les projets - le plus souvent portés par des associations ou des collectivités locales - sont présentés aux Caisses régionales de Crédit Agricole dont ils relèvent. Si elles décident de les soutenir, elles les transmettent au Conseil d'administration de la Fondation, qui statue.</p>

17. FONDATION FRANCE TÉLÉCOM

CHAMP D'INTERVENTION	ÉLIGIBILITÉ	PISTES DE POSITIONNEMENT
<p>L'axe de mécénat de la Fondation France Télécom susceptible de vous intéresser concerne « la culture, à travers la pratique collective de la musique vocale ».</p> <p>Elle soutient des projets musicaux vocaux interprétés avec des professionnels dans les répertoires classiques, jazz et les musiques du monde. Parmi les opérations soutenues peuvent figurer les actions sociales et pédagogiques autour de projets musicaux. L'objectif est alors d'aider des projets socio-culturels où la musique facilite l'insertion de publics en difficulté.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le <u>dispositif "Musique Vocale"</u> soutient aussi les ensembles vocaux professionnels (une soixantaine aidés chaque année), les créations, les formations pour collectifs de jeunes chanteurs, les festivals (une quinzaine chaque année), les saisons vocales de lieux artistiques, ou les enregistrements artistiques. • Le projet peut concerner toute la chaîne du travail musical vocal : recherche, formation, création, production et diffusion, enregistrement. <p style="text-align: center;">www.francetelecom.com (Rubrique "Le Groupe" puis "Responsabilités d'entreprise")/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Critères : <ul style="list-style-type: none"> - Répertoire : classique, jazz, musiques traditionnelles et du monde. - Professionnalisme des interprètes et intervenants. - Large diffusion (4 concerts minimum). - Pratique collective de la musique : soutien de projet collectif et non individuel rassemblant plusieurs interprètes. - « Réalisme du budget » (attention, la part de France Télécom ne peut pas dépasser 25% des ressources). - Soutien à des projets qui ne pourraient aboutir sans l'aide de la Fondation. Aide prioritaire aux projets peu ou pas soutenus pas d'autres entreprises partenaires. - Durabilité : soutien à des projets durables et non événementiels (pas de concert ou CD unique). • <u>Exemples de projets aidés</u> Attention : La fondation France Telecom a surtout aidé des institutions (Opéra de Lille, etc.). Mais aussi <i>Banlieues Bleues</i> (93) pour ses actions musicales dans les établissements scolaires et socio-culturels du département, <i>Blues sur Seine</i> (78) : organisations d'actions d'animation et de sensibilisation dans les établissements scolaires, cours de chant et d'harmonica, en marge d'un festival consacré au blues. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un comité de sélection, dont font partie des professionnels du monde musical, se réunit 4 fois par an, la prochaine fois en juin 2005. • La fondation est très sollicitée (150 projets sont soutenus chaque année, pour environ 1.500 demandes). • Pour présenter un projet, envoyez sur papier libre un dossier comportant détail artistique du projet (répertoire, biographie du compositeur), nom et biographie des artistes, calendrier des concerts ou des actions pédagogiques, press-book, document sonore, budget prévisionnel

18. FONDATION FNAC ÉVEIL ET JEUX

CHAMP D'INTERVENTION	ÉLIGIBILITÉ	PISTES DE POSITIONNEMENT
<p>La Fondation Eveil et Jeux ne soutient que les projets ayant lieu dans les quartiers en contrat de ville ou en ZEP. Elle donne la priorité aux projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - impliquant les parents dans une démarche éducative auprès de leur enfant ; - peu soutenus par les pouvoirs publics ; - dont les animateurs sont particulièrement formés et expérimentés ; - se déroulant dans des PMI ; - les projets impliquant des bénévoles sont privilégiés. <p style="text-align: center;">www.eveiletjeux.com/fondation/home.html</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les aides sont en moyenne de 4.200 euros en moyenne, mais ne sont pas plafonnées. Une quinzaine de projets aidés par an. • <u>Exemples de projets aidés</u> : Projet de l'association livres à La Rochelle, aidé par la fondation (ateliers de rencontres parents/enfants autour du livre et des jeux), projet avec des femmes issues de l'immigration porté par la ludothèque de Montreuil, ou encore l'association Enfance et musique. 	<ul style="list-style-type: none"> • La Fondation peut être mobilisée pour acheter du mobilier, mais une aide en nature peut également être demandée. • Elle ne finance pas les projets ponctuels (type fête), ni les projets d'infrastructure (type création d'une ludothèque) et ne participe pas aux frais de fonctionnement ni d'équipement des ludothèques. • Le comité de sélection se réunit entre 3 et 4 fois par an. Le dossier doit être envoyé au plus tard 3 à 4 semaines avant la date de la commission.

19. FONDATION MUTUELLES DU MANS

CHAMP D'INTERVENTION	ÉLIGIBILITÉ	PISTES DE POSITIONNEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Créée en 1983, la fondation finance des associations présentant des projets à caractère humanitaire, culturel ou éducatif dans un but de réinsertion dans la vie des jeunes handicapés physiques suite à un accident (de circulation, ménager, sportif ...). • Les projets concernés concernent les loisirs, la formation, le transport, la réadaptation et la recherche. <p style="text-align: center;">http://www.mma.fr/presentation/index.asp?rubrique=mecenas</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune aide individuelle ni aucune subvention de fonctionnement n'est accordée. • 30 projets aidés en moyenne par an. • Les <u>exemples de projets aidés</u>, donnés par la fondation concernent cependant rarement la culture : L'association des jeunes handicapés « Votre école chez vous » à Paris : don d'un ordinateur équipé de logiciels pédagogiques / l'association des paralysés de France, à Evry : financement d'un minibus. 	<p>Le retrait de dossier se fait auprès du secrétariat de la fondation. Un jury national se réunit en mars/avril puis en novembre/décembre.</p>

20. FONDATION BANQUE POPULAIRE

CHAMP D'INTERVENTION	ÉLIGIBILITÉ	PISTES DE POSITIONNEMENT
<p>• Aide aux jeunes musiciens : la Fondation soutient de jeunes instrumentistes en leur accordant des bourses pendant un à trois ans, aide aussi de jeunes compositeurs.</p> <p>• Aide aux projets de vie de jeunes handicapés physiques : La Fondation favorise l'insertion personnelle et l'épanouissement des jeunes handicapés physiques dans la société, en les aidant à accomplir leur vocation, qui peut être professionnelle, culturelle, sociale, sportive.</p> <p>• Soutien au patrimoine de la mer et de l'eau douce : La Fondation intervient dans ce secteur en apportant son soutien à des projets qui ont pour but de conserver, rénover, mettre en valeur ou simplement défendre le patrimoine de la mer et de l'eau douce, à l'exclusion des projets à caractère purement écologique ou qui relèvent strictement du secteur marchand. <i>Un projet de ce type peut être aidé pendant une durée variant de un à trois ans.</i></p> <p style="text-align: center;">www.fondation.banquepopulaire.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans chaque domaine, entre 5 et 10 projets aidés par an, soit entre 15 et 30 projets par an. • Limites d'âge : Avoir moins de 26 ans pour les instrumentistes, moins de 40 ans pour les compositeurs et moins de 45 ans pour les handicapés physiques. • Montant des bourses : entre 10.000 et 12000 euros pour les instrumentistes. Commande d'une œuvre et rémunération d'un orchestre pour les compositeurs. Entre 1000 et 30.000 euros pour les handicapés physiques. Pour le patrimoine de la mer et de l'eau douce, l'aide se situe dans une fourchette allant de 5 000 à 50 000 euros. • Les bourses pour handicapés peuvent leur permettre de suivre une formation professionnelle ou des études supérieures, créer une entreprise, développer une activité professionnelle à caractère culturel (théâtre, chant, peinture, sculpture, photographie, musique...). • Les bourses pour le patrimoine de la mer et de l'eau douce peuvent concerner de la réhabilitation de sites, tels que des réserves d'eau, des équipements liés à l'utilisation de l'eau (moulins, fontaines...), des ouvrages de maîtrise de l'eau (barrages, canaux...), l'aménagement ou la modernisation de musées spécialisés, le parrainage d'actions artistiques, de recherche et de pédagogie consacrées au patrimoine aquatique, la rénovation de bateaux d'intérêt historique, la conservation des milieux naturels et des espèces. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dossier-type de présentation disponible sur demande.